



HONORAIRES DE TRANSACTIONS

TTC AU 01/04/2021

POUR LES APPARTEMENTS ET MAISONS

Jusqu'à 700 000 € 6 % TTC soit 5 % HT
A partir de 700 001 €.....5 % TTC soit 4,17 % HT

POUR LES TERRAINS ET LES FONDS DE COMMERCE

9 % TTC soit 7,5 % HT
Avec un forfait minimum de 5 000 € TTC soit 4 000 € HT

POUR LES PARKINGS ET GARAGES

Forfait 3000 € TTC soit 2500 € HT

ESTIMATION VENTE Multi-Expertise ERA

Appartements	180 € TTC soit 150 € HT
Villas	240 € TTC soit 200 € HT

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf dérogation
(Succession, mandat de recherche)

ERA TAMARA IMMOBILIER 32, boulevard Albert 1^{er} 06600 ANTIBES

Tél. 04 93 95 86 07 - tamara@erafrance.com - www.era-tamara.com

RCS Antibes FR89 482 388 527 N° CPI 0605 2016 000 003 306 CCI Nice Côte d'Azur